



Cour avec droit de passage

Par **bellicaud**, le **15/02/2011** à **14:18**

Bonjour,
je voudrais savoir comment est considerer une cour louée avec un droit de passage.Est elle considere comme cour commune ou non.
cdt

Par **corima**, le **15/02/2011** à **19:14**

Non, le droit de passage indique bien ce qu'il veut dire, la personne n'a qu'un droit de passage et non de s'installer avec chaise longue et barbecue.

La cour appartient à celui qui autorise ce droit de passage

Par **Marion2**, le **15/02/2011** à **19:34**

La cour est louée à tous les locataires avec un droit de passage ?

Qui est concerné par le droit de passage ? Les locataires ?

Si c'est le cas, la cour ne peut pas vous être louée.

Par **bellicaud**, le 15/02/2011 à 19:45

nous sommes 2 locataires a se servir de la cour pour rentrer chez nous.dons 1 locataire est un commerce.

Par **corima**, le 15/02/2011 à 19:51

Et sur les deux, qui a un droit de passage ?

J'ai longtemps habité un vieux corps de ferme avec une grande cour interieure, mon voisin etait un commerçant, un boulanger. Il avait un droit de passage pour acceder à ses deux places de parking et c'est tout.

La cour etait à moi, à lui le droit de passage pour rentrer dans la cour et garer ses vehicules

Par **Marion2**, le 15/02/2011 à 21:00

[citation]**nous sommes 2 locataires a se servir de la cour pour rentrer chez nous.dons 1 locataire est un commerce.**

[/citation]

Vous n'avez pas répondu à ma question

La cour est-elle louée aux locataires ? Si c'est le cas, les locataires n'ont pas le droit de passage puisqu'ils louent la cour.

Ou avez-vous simplement un droit de passagee et donc, vous ne louez pas la cour ?

Par **bellicaud**, le 15/02/2011 à 21:57

la cour est louée a l'autre locataire.mais sur mon bail il n'y a pas marquer que j'ai le droit de passage alors que je suis obliger de passer par cette cour pour rentrer chez moi.

Par **corima**, le 15/02/2011 à 22:09

Si l'entree de votre habitation se trouve dans la cour, il va de soi que vous avez un droit de passage dans la cour, sinon comment faire

Quelqu'un vous reproche-t-il de rentrer chez vous par la cour ?